

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC – SÉANCE DU CONSEIL 2025

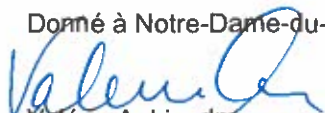
AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DE CE QUI SUIT :

Lors de la réunion du 17 décembre 2024 le conseil a modifié le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année soit le conseil du mois d'octobre se tiendra le 1^{er} octobre 2025. 2025 étant une année d'élection le conseil ne peut pas siéger 30^e jour avant la date du scrutin qui est le 2 novembre 2025

Que le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h30 au 1428, route 122 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil :

16 janvier (3 ^e mardi)	12 février (2 ^e lundi)
11 mars (2 ^e lundi)	8 avril (2 ^e lundi)
13 mai (2 ^e lundi)	10 juin (2 ^e lundi)
8 juillet (2 ^e lundi)	12 août (2 ^e lundi)
9 septembre (2 ^e lundi)	1 ^{er} octobre (1 ^{er} mercredi)
4 novembre (1 ^{er} lundi)	17 décembre (3 ^e mardi)

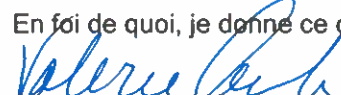
Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 18 décembre 2024.


Valérie Aubin, dma
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Valérie Aubin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, certifie par la présente avoir publié, en date du 18 décembre 2024, l'avis public concernant le calendrier des séances du conseil 2025, affichant une copie à chacun des endroits suivants : Hôtel de ville de la Paroisse et sur internet.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 décembre 2024.


Valérie Aubin, dma
Directeur général / greffière-trésorière

